



CAVALAIRE sur MER 83240

Golfe de Saint-Tropez

Maison de la Mer sur le port de Cavalaire - 50 rond-point Saint Exupéry

Confirmation canine toutes races

Dimanche 15 octobre 2017

Clôture des inscriptions :

réception au plus tard le 2 octobre 2017

- Les inscriptions au poteau seront refusées •
- Les chiens non inscrits seront interdits sur le site •

Renseignements

Patrice Vigne - 06 25 79 99 99

Michèle Rollet - 06 25 79 84 09
michele.rollet93@orange.fr

ou scmca.com

Engagements internet : cedia.fr

P R O G R A M M E

Le matin de 9 h 30 à 12 h

1^{er} groupe (Chiens de Berger) - 3^e groupe (Terriers)

6^e groupe (Chiens Courants)

7^e groupe (Chiens d'Arrêt) - 8^e groupe (Spaniels et Retrievers)

Juges : Mme GIGOT-BARAI, M. MEDARD-MANGIN, MORBELLI et VALETTE

L'après-midi de 14 h à 16 h

2^e groupe (Molossoïdes, Chiens d'Utilité)

4^e groupe (Teckels) - 5^e groupe (Chiens Nordiques et Spitz)

9^e groupe (Chiens de Compagnie) - 10^e groupe (Lévriers)

Juges : Mme BANA, MM. BLANGINO, MEDARD-MANGIN, MORBELLI et VALETTE

et en plus...

• Présentation de diverses races canines

• Démonstrations de Travail par les clubs de la SCMCA

AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION

1^{er} Groupe : 12 mois sauf :

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres15 mois

ATTENTION : les BORDER COLLIE ne sont confirmés que dans des épreuves sur troupeau. Se renseigner auprès du club au 05 62 20 27 57

2^e Groupe : 12 mois sauf :

Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet,

Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol,

Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro,

Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo,

Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer,

Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso,

Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois15 mois

3^e-4^e Groupes12 mois

5^e Groupe : 12 mois sauf :

Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario,

Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland15 mois

6^e Groupe : 12 mois sauf

Rhodesian Ridgeback15 mois

7^e Groupe :12 mois

8^e Groupe : 12 mois sauf :

Retrievers15 mois

9^e Groupe : 12 mois sauf :

Épagneuls Pékinois et Japonais10 mois

10^e Groupe : 15 mois sauf :

Whippet, Petit Lévrier Italien12 mois

**E
X
P
E
D
I
E
Z**

1. la demande d'inscription ci-dessous : remplir soigneusement cette feuille
2. photocopie du certificat de naissance ("pedigree provisoire") de votre chien
3. le règlement (36 €) par chien établi à l'ordre de SOCIETE CANINE MIDI CÔTE-D'AZUR
4. une enveloppe timbrée libellée à votre adresse, affranchie (tarif 20 g), pour recevoir votre récépissé d'inscription

Un seul chien par feuille, photocopies correctes acceptées

à : Michèle ROLLET "Confirmations Cavalaire"
93 allée de St André - 01960 PERONNAS

**Tarif : 36 €
par chien**

COUPE D'OREILLE : à compter du 1^{er} juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit - accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc. - ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

Demande d'engagement à la séance de confirmation - Dimanche 15 octobre 2017 à CAVALAIRE sur MER (83)

Les documents à présenter à l'Expert Confirmateur seront indiqués sur le récépissé d'inscription que vous recevrez par courrier.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ

N° d'arrivée

Réserve SCMCA

Propriétaire

M. Mme Mlle Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél.

Adresse mail @

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle

Race

N° de tatouage ou de transpondeur Date de naissance N° Livre d'origine

Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom



- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

- Je déclare également connaître la Loi du 06/03/99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.

Fait à le

Signature du propriétaire